



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° 2023/60

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes,

Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L 2542.1 et suivants et L 2213.1 et suivants ;

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 417-10,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDERANT la mise en place d'une boucle de comptage sur le shunt reliant la M63 à la route de Brumath par l'entreprise SPIE Citynetworks pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg à Mundolsheim

ARRETE

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le 2 novembre 2023 comme suit :

M63

Ajouter Réglementation 2.02.04. :

RUE INTERDITE A LA CIRCULATION DE TOUS LES
VEHICULES,

- Fermeture du shunt de la M63 vers la route de Brumath

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

LIMITATIONS D'ACCES - GENERALITES

- Mise en place d'une déviation vers le giratoire

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise SPIE Networks

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Madame la Présidente de l'Eurométropole., service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- SPIE Networks- 3 rue Lucien Velten – 67810 HOLTZHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 20/10/2023

Fait à Mundolsheim, 20 octobre 2023

Pour le maire et par délégation

Cathie PETRI



Adjointe au Maire